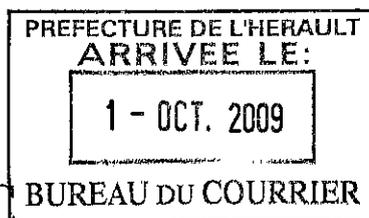




UVIGNAC



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
—
X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29
Date de la convocation : 22 septembre 2009

N° 68

L'an deux mille neuf et le vingt huit du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM. COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes GAUZY CHABLE, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. PLANCHERON

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de Mme ROMÉRO
M. ALLOUCHE en faveur de M. TALBOT
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme CONFAIS en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

BUDGET COMMUNE 2009 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement : +24 100 €

- 60612 – Energie électricité : - 20 000 €
- 60633-Fournitures de voirie : - 5 000 €
- 6067 – Fournitures scolaires : + 1 155 €
- 6068-Autres matières et fournitures : - 10 000 €
- 611- Contrat de prestations de service : - 50 000 €
- 6135 – Locations mobilières : - 10 000 €
- 61522-Entretien des bâtiments : - 20 000€
- 61523-Entretien des VRD : - 20 000 €
- 616 – Primes d'assurances : + 1 500 €
- 6182 – Documentation générale : - 2 500 €
- 6225 – indemnité comptable : - 4 000 €
- 6226- Honoraires : + 10 000 €
- 6231 – Annonces & Insertions : - 5 000 €
- 6232 – Fêtes & cérémonies : - 20 000 €
- 6288 – autres services : - 4 800 €
- 64111 – Rémunération principale : + 46 500 €
- 6453 – Cotisations Caisse de retraite : + 59 000 €
- 6558-Autres dépenses obligatoires : + 30 000 €
- 6574 – Subventions : - 12 755 €

- 023-Virement section d'investissement : + 60 000 €

Recettes de fonctionnement : + 24 100 €

- 6419-Remboursement rémunération du personnel : + 25 000 €
- 70872 – Remboursement budget annexe : + 64 000 €
- 7362 – Taxe de séjour : + 1 500 €
- 7488 – autres participations : + 3 600 €
- 7551 – excédent budgets annexes : - 70 000 €

Dépenses d'investissement : 1 360 664 €

OP 61 – 2031 – frais d'études : - 19 506 €
 OP 61 – 2318 – autres immos : - 38 111 €
 OP 74 – 2313 - immos en cours : + 687 752 €
 OP 98 – 2115 – terrains bâtis : + 1 258 503 €
 OP 100 – 2188 – Mobilier : - 161 077 €
 OP 101 – 2318 – immos en cours : - 164 397 €
 OP 102 – 2318 – immos en cours : - 50 000 €
 OP 103 – 2128 – agencements & aménagements : - 152 500 €

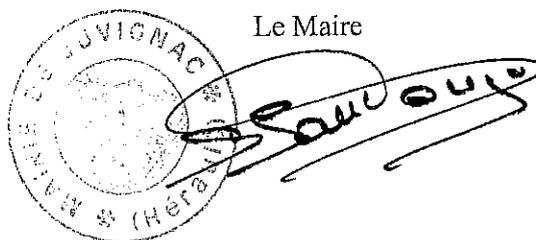
Recettes d'investissement : + 1 360 664 €

024-Produits de cessions d'immos : + 30 664 €
 021- Autofinancement prévisionnel : + 60 000 €
 OP74-1325-Groupement de collectivités : + 20 000 €
 OP 98 – 1641 – emprunt : + 1 250 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET à la majorité (six contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 30.09.2009
 et publication
 le 30.09.2009